

**Direction Générale des Douanes**



**NOTE DE SERVICE N° 16 0 /MPMB/DGD/DU 30 MAI 2014**

**(DIFFUSION GENERALE)**

**OBJET : Dédouanement des marchandises  
dans les bureaux frontières terrestres**

Réf : Relevé de conclusions de la séance de travail  
du 28 mai 2014 entre le MPMB et la FENACCI

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers les conclusions de la séance de travail du 28 mai 2014 tenue entre le Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et la Fédération Nationale des Commerçants de Côte d'Ivoire (FENACCI).

Celles-ci se rapportent aux conditions et modalités de dédouanement, dans les bureaux frontières terrestres, des marchandises non originaires de l'espace CEDEAO et se déclinent comme suit :

**I/ Période du 29 mai au 02 juillet 2014**

➤ Les bureaux des douanes retenus sont :

**NOE – NIABLE – TAKIKRO – SIPILOU – POGO et OUANGOLODOUGOU**

- Les documents exigibles pour chaque opération de dédouanement sont :
  - la liste de colisage ;
  - la copie de la déclaration de transit ;
  - la lettre de voiture.
- Les déclarations pourront être établies par les Commissionnaires en Douane Agréés ou par déclaration simplifiée.
- Les opérations sont traitées exclusivement par les services des Douanes.

**II/ Période du 02 juillet au 30 aout 2014**

➤ Les bureaux des douanes retenus sont :

**NOE – NIABLE – TAKIKRO – SIPILOU – POGO et OUANGOLODOUGOU**

- Les documents exigibles pour chaque opération de dédouanement sont :
  - la facture détaillée ;
  - la liste de colisage ;
  - la copie de la déclaration de transit ;
  - la lettre de voiture.
  
- Les déclarations devront être établies exclusivement par les Commissionnaires en Douane Agréés.
  
- Les opérations sont traitées conjointement par les services des Douanes et la société WEBB Fontaine.

Les dispositions de la présente prennent effet à compter de sa date de signature.

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**  
**Le Directeur**  
**Général**  
  
**Col-Md. Issa COULIBALY**

**Ampliations :**

- MPMB/Cab
- FENACCI
- FEDERMAR
- GEPEX
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- Webb Fontaine
- PAA
- PASP
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes